



Voir détails planche 3 1/2000°

Voir détails planche 4 1/2000°

Voir détails planche 5 1/2000°

Liste des emplacements réservés		
Numéro	Destination	Bénéficiaire
Voie publique :		
2	BCE Réserve de terrains pour l'aménagement d'un carrefour sur les RD 35 et 214	Commune
4	BCE Réserve pour l'établissement de la rue des Vergers à l'ouest du village de Boersch	Commune

- PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU**
- 1- LE ZONAGE**
- ● ● Limite de zone ou limite de secteur de zone
 - UA** Désignation de zone
 - Aa** Désignation de secteur de zone
- 2- LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- A1 Numéro
 - 15 Emprise de l'emplacement réservé
 - Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir
- 3- LES AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
 - Recul inconstructible
 - Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
 - Recul par rapport à la limite de zone
 - Zone inondable
 - Protection de "Ressources Naturelles", Périmètres des captages avec ou sans DUP

PLU - Plan Local d'Urbanisme -

Commune de **BOERSCH**

PLAN DE REGLEMENT au 1/5000ème
Planche 15

Elaboration 06/12/1983
Révision n°1 30/06/1995

Commune de BOERSCH
REVISION N°2
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du **28 NOV. 2011**
A Boersch le **9 DEC. 2011**
Le Maire **Philippe MEYER**

2 **1**

CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

DIRECTION TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
10000 Le Département - Place du Centre Ville
67084 STRASBOURG CEDEX 2
T. 03 88 38 50 00 - F. 03 88 38 50 01